

ASSOCIATION UNAPEI 30
Siège social : 2 Impasse Robert Schumann
30000 NIMES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Unapei 30** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Gestion conventionnée » de l'annexe expose les particularités liées à la gestion conventionnée des établissements ainsi que des contraintes imposées par le financeur. Nous nous sommes assurés du respect de ces modalités.
- Les notes « Engagements en matière de retraite » et « retraitement provision IFC » de l'annexe des comptes annuels exposent le reclassement opéré dans les comptes combinés en application de l'EC 2020-36 de 07/2021. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné ces modalités et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes comptables appliquées et de la pertinence de la présentation faite en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

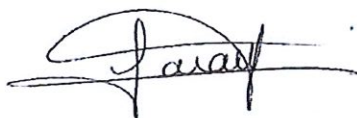
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 31 Mai 2025

SAS SENSEA AUDIT

Commissaires aux Comptes



Audrey LARA

Fait à Nîmes, le 2 juin 2025

VENCEA

Commissaires aux comptes



Gwladys DESERT

A C T I F	Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois			31/12/2023 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	103 032,92	-100 225,17	2 807,75	2 927,75
Fonds Commercial				
Autres	4 195,24	-4 195,24		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 574 075,58	-44 763,32	1 529 312,26	1 534 202,77
Constructions	43 466 099,72	-23 001 525,07	20 464 574,65	22 065 877,12
Installations techniques matériel et outillage	5 635 613,05	-4 370 642,19	1 264 970,86	1 228 872,34
Autres	8 597 047,04	-7 202 102,93	1 394 944,11	1 885 123,72
Immobilisations corporelles en cours	2 871 784,11		2 871 784,11	1 005 180,76
Immobilisations Financières				
Participations	137 852,00		137 852,00	137 852,00
Créances rattachées à des participations	44 423,01		44 423,01	44 423,01
Autres titres Immobilisés	6 338 852,29		6 338 852,29	6 332 904,79
Autres	286 981,44		286 981,44	289 348,06
TOTAL I	69 059 956,40	-34 723 453,92	34 336 502,48	34 526 712,32
COMPTES DE LIAISONS				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				588,01
TOTAL II				588,01
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	53 098,95		53 098,95	44 458,49
Produits intermédiaires et finis	2 492,18		2 492,18	2 639,29
Marchandises	19 283,88		19 283,88	29 384,97
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 401,48		1 401,48	350,00
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 210 391,08	-386 447,52	823 943,56	795 999,18
Autres	2 663 177,41	-81 420,51	2 581 756,90	1 274 996,81
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 000 795,24		1 000 795,24	1 000 911,00
Disponibilités				
Disponibilités	24 055 372,83		24 055 372,83	24 710 140,82
TOTAL III	29 006 013,05	-467 868,03	28 538 145,02	27 858 880,56
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	314 201,53		314 201,53	220 313,11
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	64 723,58		64 723,58	65 522,63
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	378 925,11		378 925,11	285 835,74
TOTAL GENERAL	98 444 894,56	-35 191 321,95	63 253 572,61	62 672 016,63

PASSIF		Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois	31/12/2023 12 mois
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv		6 855 075,03	6 855 075,03
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires et réglementées			
Réserves réglementées		7 394 278,98	7 397 411,50
Autres réserves		10 667 909,50	10 114 380,99
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		-637 312,41	-617 776,68
Resultat total après reprise			
Résultat total après reprise		-427 975,94	-722 345,33
Fonds associatif avec droit de reprise			
Fonds associatif avec droit de reprise		717 233,44	717 233,44
Résultats sous contrôle tiers financeurs			
Résultats sous contrôle tiers financeurs		-1 432 197,61	-178 992,18
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 202 695,32	1 277 896,10
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 578 748,08	1 546 763,66
Droits des propriétaires (Commodats)			
	TOTAL I	25 918 454,39	26 389 646,53
COMPTES DE LIAISONS			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison		64,25	
	TOTAL II	64,25	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE			
Provisions pour risque:			
Provisions pour risques		436 361,89	588 969,65
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		470 821,26	470 821,26
	TOTAL III	907 183,15	1 059 790,91
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur subventions de fonctionnement		10 268 464,95	10 008 568,40
Sur autres ressources			
Sur autres ressources		1 678 309,95	2 229 809,42
	TOTAL IV	11 946 774,90	12 238 377,82
DETTES			
Emprunts Obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16 712 192,89	15 507 810,86
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes financières divers		109 108,80	114 483,30
Avances et acomptes recus sur commandes en cours			
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		72 350,41	71 442,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 129 212,74	1 216 523,55
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		4 766 558,41	4 369 717,93
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		179 630,17	102 198,25
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		1 301 657,90	1 113 931,86
	TOTAL V	24 270 711,32	22 496 108,22
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		210 384,60	488 093,15
Ecarts de conversion Passif			
	TOTAL VI	210 384,60	488 093,15
TOTAL GENERAL		63 253 572,61	62 672 016,63

Compte de résultat

UNAPEI30-SECTIONS

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	13 930,00	0,04	17 690,00	0,05	-3 760,00	-21,25
Ventes de biens	493 574,45	1,32	425 079,20	1,18	68 495,25	16,11
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	3 845 668,36	10,27	3 755 980,40	10,46	89 687,96	2,39
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	4 339 242,81	11,59	4 181 059,60	11,64	158 183,21	3,78
Concours publics et subvt° exploitation	37 453 395,69	100,00	35 912 576,71	100,00	1 540 818,98	4,29
Subventions d'exploitation	104 926,90	0,28	101 188,02	0,28	3 738,88	3,69
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	37 558 322,59	100,28	36 013 764,73	100,28	1 544 557,86	4,29
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	77 706,17	0,21	91 460,02	0,25	-13 753,85	-15,04
Utilisations des fonds dédiés	1 217 936,17	3,25	785 250,10	2,19	432 686,07	55,10
Autres produits	4 533 292,42	12,10	4 995 327,91	13,91	-462 035,49	-9,25
Bénéfice attribué, perte transférée						
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	47 740 430,16	127,47	46 084 552,36	128,32	1 655 877,80	3,59
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	494 663,98	1,32	498 440,55	1,39	-3 776,57	-0,76
Variation de stocks	1 460,63	0,00	-9 372,70	-0,03	10 833,33	-115,58
Autres achats et charges externes	9 822 919,11	26,23	9 494 915,81	26,44	328 003,30	3,45
Impôts, taxes et versements assimilés	2 224 342,49	5,94	2 095 653,05	5,84	128 689,44	6,14
Salaires et traitements	22 799 279,99	60,87	22 024 967,50	61,33	774 312,49	3,52
Charges sociales	9 525 553,71	25,43	8 935 443,33	24,88	590 110,38	6,60
Dotations aux amortissements	2 289 212,05	6,11	2 306 196,07	6,42	-16 984,02	-0,74
Autres charges	73 672,61	0,20	84 353,40	0,23	-10 680,79	-12,66
Dotations aux provisions	53 998,10	0,14	215 614,88	0,60	-161 616,78	-74,96
Report en fonds dédiés	925 356,25	2,47	972 194,57	2,71	-46 838,32	-4,82
Aides financières	15 000,00	0,04			15 000,00	
Bénéfice attribué, perte transférée						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	48 225 458,92	128,76	46 618 406,46	129,81	1 607 052,46	3,45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-485 028,76	-1,30	-533 854,10	-1,49	48 825,34	-9,15
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	118 671,92	0,32	28 282,90	0,08	90 389,02	319,59
Autres intérêts et produits assimilés	233 090,97	0,62	84 912,37	0,24	148 178,60	174,51
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P			140,11	0,00	-140,11	-100,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	351 762,89	0,94	113 335,38	0,32	238 427,51	210,37
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	399 154,33	1,07	373 296,13	1,04	25 858,20	6,93
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.			5 899,74	0,02	-5 899,74	-100,00
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	399 154,33	1,07	379 195,87	1,06	19 958,46	5,26
RESULTATS FINANCIERS	-47 391,44	-0,13	-265 860,49	-0,74	218 469,05	-82,17
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-532 420,20	-1,42	-799 714,59	-2,23	267 294,39	-33,42
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	133 644,95	0,36	65 788,48	0,18	67 856,47	103,14
Sur opération en capital	597 187,86	1,59	142 068,99	0,40	455 118,87	320,35
Reprises/provisions et transfert de char	236 200,00	0,63	31 800,00	0,09	204 400,00	642,77
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	967 032,81	2,58	239 657,47	0,67	727 375,34	303,51
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	53 190,21	0,14	76 104,04	0,21	-22 913,83	-30,11
Sur opération en capital	616 170,70	1,65	1 095,89	0,00	615 074,81	
Dotation aux amortissements et aux prov.	115 576,66	0,31	62 749,90	0,17	52 826,76	84,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	784 937,57	2,10	139 949,83	0,39	644 987,74	460,87
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	182 095,24	0,49	99 707,64	0,28	82 387,60	82,63

Compte de résultat

UNAPEI30-SECTIONS

Arrêté au :						
31/12/2024			31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	77 650,98	0,21	22 338,38	0,06	55 312,60	247,61
TOTAL VIII	77 650,98	0,21	22 338,38	0,06	55 312,60	247,61
PRODUITS	49 059 225,86	130,99	46 437 545,21	129,31	2 621 680,65	5,65
CHARGES	49 487 201,80	132,13	47 159 890,54	131,32	2 327 311,26	4,93
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-427 975,94	-1,14	-722 345,33	-2,01	294 369,39	-40,75
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

UNAPEI30-SECTIONS

Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat		42 751,65	0,11	61 466,00	0,17	-18 714,35	-30,45
CONTRIBUTIONS PRODUITS		42 751,65	0,11	61 466,00	0,17	-18 714,35	-30,45
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole		42 751,65	0,11	61 466,00	0,17	-18 714,35	-30,45
CONTRIBUTIONS CHARGES		42 751,65	0,11	61 466,00	0,17	-18 714,35	-30,45

Compte de résultat

UNAPEI30-SECTIONS

Liste des structures

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- **Présentation**
- **Règles et méthodes comptables**
- **Tableau de passage**
- **Analyse des résultats**
- **Résultats administratifs**
- **Analyse des reports à nouveau**
- **Tableau des immobilisations**
- **Tableau des amortissements**
- **Tableau des fonds associatifs**
- **Tableau des réserves et provisions**
- **Valeurs mobilières de placement**
- **Suivi des fonds dédiés**
- **Etat des créances et dettes**
- **Produits à recevoir**
- **Charges à payer**
- **Charges et produits constatés d'avance**
- **Charges et produits exceptionnels**
- **Engagements financiers**
- **Répartition des produits de l'activité**
- **Produits des Tiers financeurs**
- **Honoraires de commissariat aux comptes**
- **Répartition des effectifs du personnel**
- **Compte Résultat par Origine et Destination**
- **Compte Emplois-Ressources**

PRESENTATION

En liaison avec l'Unapei régionale, dont elle fait partie, et avec l'Unapei, reconnue d'utilité publique par le décret du 30 août 1963 (paru au Journal officiel le 4 septembre 1963) à laquelle elle adhère, l'association a pour objet :

- d'apporter aux personnes en situation de handicap et aux familles ayant un enfant, adolescent ou adulte en situation de handicap, et plus largement aux personnes vulnérables, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles, un esprit d'entraide et de solidarité, et de les amener à participer activement à la vie associative.

Avec une présence sur trois bassins du département (Nîmes, Ales, Bagnols), l'Unapei 30 est la première association parentale du Gard. Elle reste aujourd'hui animée par les familles et, comptant près de 600 salariés, gère 28 établissements et services médico-sociaux assurant l'accueil, le soin et l'insertion professionnelle de près de 900 enfants et adultes touchés par le handicap.

Elle est gérée par un conseil d'Administration constituée de membres entièrement bénévoles.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 63 210 821 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de – 427 976 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 19 mai 2025 par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration réuni en date du 22 avril 2025 a arrêté les comptes administratifs des établissements.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- La loi n°83-353 du 30 avril 1983

- Le décret 83-1020 du 29 novembre 1984
- Les règlements comptables :
 - N°2000-06 et 2003-07 sur les passifs.
 - N° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.
 - N° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
 - N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au PCG complété par le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016
 - N° 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
 - N° 2019-04 du 08 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- De l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- L'arrêté du 27 Décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux E.S.M.S. relevant du I de l'article L.312-1 du C.A.S.F.
- L'instruction codificatrice n°09-006 M22 du 31 mars 2009 (tome I : la cadre général).

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Pour mémoire, depuis le 31/12/2020, il y a eu un changement de présentation et de comptabilisation de certains postes suite à l'application des règlements ANC n° 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n° 2019-04 du 08 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médicosociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Le changement de méthode lié à cette nouvelle réglementation a été traité sur l'exercice clos au 31/12/2020.

Immobilisations Incorporelles et Corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

▪ Logiciels	3 ans
▪ Agencement, aménagement des terrains	15 ans
▪ Constructions	8 à 50 ans
▪ Agencements et aménagements des constructions	5 à 20 ans
▪ Matériel et outillage	3 à 10 ans
▪ Matériel de transport	3 à 10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
▪ Mobilier	3 à 15 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau des réserves et provisions décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Gestion conventionnée : Présentation

Résultats de la gestion conventionnée

Les résultats et les reports à nouveau de la gestion conventionnée, dont le détail est fourni en annexe, figurent temporairement dans les fonds propres dans l'attente de l'affectation définitive par les organismes financeurs.

Engagements en matière de retraite

Les engagements de retraite de L'UNAPEI 30 ont fait l'objet d'une évaluation, au 31 décembre 2024, pour ses salariés présents à cette date.

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de l'Association à 2 603 174 €, charges sociales comprises. Il s'élevait à 2 772 136 € au 31/12/2023.

Le calcul prend en compte les dispositions des conventions collectives applicables au sein de l'Association et les tables de mortalité à jour.

Il est effectué avec les hypothèses suivantes :

- Taux de charges sociales et fiscales : 54%
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux d'augmentation des salariés : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de cet engagement.

En revanche, le montant des indemnités prévisionnelles à verser lors des départs en retraite sur les sept prochains exercices, charges sociales incluses, est théoriquement pris en charge par les financeurs l'année de leur décaissement par l'Association.

Les financeurs ont permis à l'association de constituer par avance des provisions à hauteur de 1 181 795€ au 31 décembre 2024 correspondant à une partie de cette dette. Cette provision ne correspondant pas à l'engagement total, elle a été reclassée dans les comptes combinés en compte 1159200, en report à nouveau de charges et produits à financements différés, conformément à l'EC 2020-36 de 07/2021.

Relations avec les financeurs :

Le décret tarification du 21 décembre 2016 est venu fixer la fin du principe du volontariat en matière de CPOM pour les établissements sous compétence de l'ARS.

Ainsi conformément à la réglementation, la Direction Générale de l'ARS Occitanie a désigné la liste des gestionnaires qui devaient passer en CPOM en 2017. Concernant L'Unapei 30 le CPOM a été signé en octobre 2018, avec une date rétroactive d'application au 01/01/2018, sur la période 2018-2022.

A la demande de l'ARS, la mise en place du prochain CPOM a été décalée à nouveau d'une année par la signature d'un avenant de prolongation en date du 09/02/2024.

Du côté des établissements sous compétence du CD 30, la validation d'un CPOM sur la période 2018-2022 a également été obtenue et signé en octobre 2018 avec une date rétroactive d'application au 01/01/2018, sur la période 2018-2022.

A la demande du CD 30, la mise en place du prochain CPOM a été décalée d'une année pour conserver la même périodicité que l'ARS.

La gestion de l'Ehpad St-Roch ayant été reprise en juillet 2020, cet établissement reste en gestion autonome, en dehors des deux CPOM.

Faits marquants de l'exercice :**Gestion Propre Associative :**

Au cours de l'exercice 2023, l'Association Unapei 30 a été bénéficiaire d'un legs. Il a été accepté en 2023, et il est enregistré au titre des ressources de la générosité du public. Il totalise 588 838 € ; la quote-part de legs acceptée mais non encaissée sur l'exercice est inscrite au passif en fonds reportés liés aux legs et donations. Il s'inscrit à 443 838,15 € au 31 décembre 2023. En 2024, les opérations relatives au legs ont été totalement réalisées. La reprise des fonds reportés liés aux legs a donc été réalisée pour la totalité des fonds inscrits (443 838,15 €)

Au total, le résultat du legs est de 473 203 €, 145 000 € en 2023 et 328 203 € en 2024.

Siège :

Le renouvellement de l'autorisation du siège a été acté en date du 13/12/2021 pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2026.

EAM les Massagues :

Le FAM les Massagues a obtenu un agrément en date du 01/09/2018 pour une ouverture de places en maison d'accueil spécialisée (2 places externat + 4 places internat).

L'ouverture de ces 4 nouvelles places d'internat à l'EAM les Massagues a conduit l'établissement à réaliser des travaux de rénovation et extension prévus sur l'année 2019 et prolongé sur 2020, 2021, 2022 et 2023.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement intégrant ces travaux a été déposé le 5/12/2019 et validé le 24/01/2020. Une subvention PAI de 100 000 € a également été demandée et obtenue en 2019.

Les travaux ont commencé en octobre 2019 et le montant des travaux en cours au 31/12/2021 s'élève à 2 211 270€.

L'ouverture de l'internat a eu lieu le 01/07/2022 et le montant des travaux activés à cette date s'élève à 3 028 829€.

Le solde a été activé en 2023 pour un montant de 127 906 €. 8 439 € d'honoraires relatifs aux différentes attestations de fin de travaux ont été activés en 2024.

4 places de MAS externes ont été ouvertes en décembre 2024 à destination de jeunes sous amendement CRETONS.

Services Mobiles :

Le SESSAD a obtenu une extension non importante de 20 places pour l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) dont 10 places SESSAD pour l'accompagnement précoce des jeunes enfants TSA. Cette extension porte l'autorisation à 15 places sur le secteur alésien et à 33 places sur le secteur bagnolais.

ESAT Saint Exupéry :

Un PPI a été déposé le 16 décembre 2024, relatif aux travaux de réhabilitation de l'établissement permettant tout à la fois de rénover l'établissement, de l'adapter aux besoins actuels mais aussi d'améliorer la qualité de vie au travail des travailleurs handicapés et des professionnels de l'ESAT. Ce PPI a obtenu un avis favorable de l'ARS le 2 janvier 2025, ce qui va permettre de lancer les travaux de réhabilitation au cours de l'année 2025.

Projet Cez'Attitude :

Le projet de Cez'Attitude sur le bassin de Bagnols-sur-Cèze par transfert des autorisations du FH Bernadette, du FV et du FAM LES Agarrus est en cours de construction. Les travaux de construction des logements et des bureaux hébergeant les services de l'Unapei 30 se sont poursuivis en 2024. La livraison est prévue sur le premier semestre 2026.

Ehpad Saint Roch :

L'association a repris en date du 1^{er} juillet 2020 la gestion de l'Ehpad Saint Roch situé en cœur de ville de Bagnols.

Cet établissement était sous administration provisoire depuis le 1^{er} juillet 2019.

L'activité de l'Ehpad était comprise dans les comptes de l'association, uniquement pour 6 mois sur 2020, et pour une année entière en 2021. A compter de 2022, les exercices présentés dans les comptes ont une durée égale.

Le bâtiment ancien dont l'association n'est pas propriétaire montre des signes importants de dégradation que nous traitons au mieux afin de garantir la sécurité des usagers. Cela démontre à quel point le précédent gestionnaire n'avait pas réalisé les nécessaires travaux d'entretien et de réparation au cours des 20 dernières années. Ces décisions de dépenses incontournables pèsent sur le résultat de la structure ainsi que sur la trésorerie de l'établissement. La commission de sécurité a au cours du 4^{ème} trimestre 2024 rendu un avis défavorable à la suite de la visite de l'établissement. Cet avis, engage l'association et ses partenaires à réaliser dans les plus brefs délais le nouveau projet de l'Ehpad. En attendant, un schéma directeur d'actions à mener a été travaillé en lien avec le SDIS et la Commission Communale de Sécurité. Ce dernier est en cours de validation auprès du Maire de Bagnols-sur-Cèze et devrait aboutir à l'autorisation d'utiliser les locaux actuels jusqu'à la sortie sur la période 2028/2029 dans de nouveaux locaux.

Qualification DON en CONFIANCE :

Au cours de l'année 2022, l'Association a obtenu la qualification « Don en confiance » qui permet de garantir aux tiers, une transparence du mode de fonctionnement de l'entité. En 2024 cette qualification est maintenue.

Congés Payés et arrêts maladie :

La loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne du 22 Avril 2024 apporte une réponse aux jurisprudences du 13 septembre 2023 de la Cour de cassation. Elle met en conformité le droit Français avec le droit de l'Union Européenne en consacrant le principe selon lequel les salariés en arrêt maladie acquièrent des congés payés. Elle instaure, notamment, un délai de report de congés limité à 15 mois ainsi que de nouvelles obligations pour les employeurs.

A la clôture 2023, l'Association Unapei 30 a procédé à une analyse de sa situation au regard de cette nouvelle loi. Le montant du passif éventuel s'élèverait à 37 618€ brut chargé. Ce montant a fait l'objet d'une provision dans les comptes annuels. Au 31/12/2024, la provision est maintenue dans les comptes de l'association, le risque étant toujours actif.

SOCIAL :

1°) L'association a une dette comptabilisée envers les salariés, concernant les congés à payer acquis au 31 décembre 2024, d'un montant de 1 945 780€ charges sociales et fiscales comprises. La variation de cette dette entre le 1er janvier et le 31 décembre a été comptabilisée en charge de l'exercice pour chaque établissement.

2°) Le versement en 2024 du SEGUR pour les exclus qui représentent environ 25 % de nos effectifs a permis de gommer partiellement le fort sentiment d'injustice et d'améliorer l'attractivité de notre secteur. Il reste que près de la moitié du financement du SEGUR pour tous n'est pas versé, ce qui représente pour l'Unapei 30 une enveloppe de 350 K€.

3°) L'année 2024 a été l'occasion de réaliser l'ensemble des évaluations HAS de nos ESMS. Au-delà des excellents résultats obtenus, ces évaluations ont permis à nos professionnels de mesurer la qualité du travail qu'ils accomplissent.

4°) Dans le cadre de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, l'Association communique la rémunération brute des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et/ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Pour l'exercice 2024, cette rémunération s'élève à 311 141€.

5°) L'UNAPEI30 détient au 31 décembre 2024 une participation de 99,80% dans la SCI Delphine. Celle-ci est valorisée pour 137 852 € dans les comptes de l'association. La SCI est propriétaire d'un immeuble situé 4 rue de la coronelle à Bagnols-sur-Cèze (localisation du SASEA) et depuis octobre 2012 de locaux de bureaux situés au 2 impasse Robert Schuman à Nîmes (localisation du siège).

Le résultat comptable de la SCI au 31 décembre 2024 est de 44 403 € et le total des capitaux propres de 353 316€. Le résultat 2023 n'a pas été distribué mais affecté en réserve.

Contentieux :

L'association doit faire face au 31 décembre 2024 à 3 litiges prudhommaux. La quantification s'élève aux environs de 254 K€ et résulte des demandes des salariés et non du risque encouru par l'association. Le montant de la provision comptabilisée au 31 décembre 2024 s'élève à 298 744€

Contributions volontaires en nature :

En accord avec l'arrêté ANC 2018-06, les comptes 2024 font apparaître en pied de résultat le montant des contributions volontaires, valorisées pour un montant de 58 092€.

Le nombre d'heures de contributions volontaires réalisées par les bénévoles s'élèvent à 1831 heures pour l'année 2024.

Les heures dédiées au fonctionnement de l'association ont été valorisées pour un montant de 15 341 € (bureaux, conseils d'administration, assemblée générale, bureaux exécutifs).

Les heures ont été valorisées au taux horaire du SMIC (Taux horaire brut en vigueur +54% de charges) pour les bénévoles, et au taux de 25€ brut + 54% de charges pour les heures réalisées par le Président et les Présidents adjoints.

L'utilisation de locaux à titre gratuit au cours de l'année 2024 n'est pas significative.

2024	Total heures	Valorisation
administratif	366,25	13 231,10
Gouvernance/Bureau/CA/AG	490,05	15 340,54
CVS/CEOFamilles	69,25	1 513,82
Projets	221,25	7 867,34
Groupes de travail	18,50	691,73
Opération Brioches	167,00	4 254,86
Représentation extérieure	145,50	4 730,02
Réseau Unapei	140,50	4 219,05
Commissions	30,00	960,33
Evenements	182,50	5 283,40
	1 830,80	58 092,19

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

TABLEAU DE PASSAGE DIFFERENCE M22- ANC 2019-04

Les comptes 142000 provisions pour renouvellement d'immobilisations, 687420 et 787420 dotations et reprises sur provisions pour renouvellement d'immobilisations ont été maintenus dans les comptes des établissements. Ils ont été retraités en consolidation de la façon suivante :

Compte 142 000 basculé dans le compte 192100 Fond dédiés à l'investissement pour un montant de 8 645 875 € au 31/12/2024,

Compte 687420 basculé dans le compte 689200 pour un montant de 247 800 €,

Compte 787420 basculé dans le compte 789200 pour un montant de 187 486 €.

Ce transfert a pour impact De réduire le résultat d'exploitation de 60 314 €, le portant à -485 029 € contre -424 715 € avant retraitement.

RETRAITEMENT PROVISION IFC

Le compte 153000 provisions pour pensions, a été maintenu dans les comptes des établissements. Il a été retraité en consolidation de la façon suivante :

Compte 153 000 basculé dans le compte 115920 RAN charges activités sociales et médico-sociales pour un montant de 1 181 795€ au 31/12/2024,

Ce transfert a un impact sur la présentation bilancielle en renforçant les capitaux propres.

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Etant donné que l'emprunt PLS sur le Foyer Paul Cézanne d'un montant nominal de 2 850 000€ était à taux variable, et au vu de l'évolution des taux, il a été décidé de procéder au cours de l'exercice 2022, au remboursement par anticipation de ce dernier, suivi de la souscription d'un nouveau prêt au taux fixe de 1.10% sur la durée restante à courir, soit 84 trimestres.

Ceci a eu pour conséquence l'application d'une pénalité de rachat d'un montant de 67 121€ comptabilisée dans le compte 481600 frais d'émission des emprunts, qui sera amortie sur la durée restante du nouveau prêt, dont 799€ basculés en charge sur l'exercice 2024.

RETRAITEMENT PARTICIPATION DES RESIDENTS EHPAD

Les comptes 735310 produits à charge des usagers - hébergement, 735320 produits à charge des usagers – dépendance et 735330 produits à charge des usagers – dépendance (TM) ont été maintenus dans les comptes de l'Ehpad. Ils ont été retraités en consolidation de la façon suivante :

Compte 735310 basculé dans le compte 706100 prestations services – Ehpad résidents payants pour un montant de 601 098 € au 31/12/2024, tout comme les comptes 735320 et 735330 pour respectivement 18 647 € et 58 226 €.

Ces transferts n'ont pas d'impact sur la présentation du résultat d'exploitation.

ANALYSE DES RESULTATS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
UNAPEI- GESTION PROPRE	462 178,28			
SIEGE ADMINISTRATIF			6 916,16	
LES VIOLETES - I.M.P./I.M.PRO			101 284,00	
LES VIOLETES - S.A.S.E.A.			187 854,32	
LES VIOLETES - TREMLIN				63 607,84
SESSAD - PCPE - EMAS - C360 - APPV			72 555,18	
ROCHEBELLE - I.M.P./I.M.PRO				86 577,89
ROCHEBELLE - AUTISME				14 227,36
ROCHEBELLE - POLYHANDICAP			84 275,22	
ROCHEBELLE - UEMA				454,03
LE TAVERNOL - FOYER				169 369,86
LE TAVERNOL - SAVS				6 702,76
PAUL CEZANNE FOYER DE VIE				93 260,27
BERNADETTE - FOYER				19 618,09
BERNADETTE - SAVS LOGEMENTS			36 761,32	
BERNADETTE - SAVA SAVA			33 012,93	
OUSTALADO - FOYER DE VIE				356 766,21
OUSTALADO - SAVS				30 773,40
LES AGARRUS - FOYER DE VIE				85 396,92
C.E.M.A. GUILLAUMET			79 712,67	
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.P.A.S.			274 015,03	
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.A.P.C.	202 298,17			
E.S.A.T. LES GARDONS - B.P.A.S.			131 433,14	
E.S.A.T. LES GARDONS - B.A.P.C.	343 908,94			
E.S.A.T. VERONIQUE - B.P.A.S.				185 001,04
E.S.A.T. VERONIQUE - B.A.P.C.		74 760,44		
E.A.M. VILLARET GUIRAUDET				539 962,71
F.A.M. LES YVERIERES				343 781,91
E.A.M. LES MASSAGUES			1 391,15	
F.A.M. LES AGARRUS				50 288,57
EHPAD SAINT ROCH				325 023,15
TOTAUX	1 008 385,39	74 760,44	1 009 211,12	2 370 812,01

RESULTATS ADMINISTRATIFS

GESTION CONVENTIONNEE ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICO- SOCIAUX	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE ANTERIEUR	DEPENSES NON OPPOSABLES	RESULTAT ADMINISTRATIF
SIEGE ADMINISTRATIF	6 916,16		30 852,99	37 769,15
LES VIOLETES - I.M.P./I.M.PRO	101 284,00		- 9 375,79	91 908,21
LES VIOLETES - S.A.S.E.A.	187 854,32		3 583,99	191 438,31
LES VIOLETES - TREMPIN	- 63 607,84		1 750,52	- 61 857,32
SESSAD -PCPE-EMAS-C360-APPV	72 555,18		- 9 423,86	63 131,32
ROCHEBELLE - I.M.P./I.M.PRO	- 86 577,89		- 25 317,02	- 111 894,91
ROCHEBELLE - AUTISME	- 14 227,36		- 7 550,68	- 21 778,04
ROCHEBELLE - POLYHANDICAP	84 275,22		- 11 548,12	72 727,10
ROCHEBELLE - UEMA	- 454,03		4 327,81	3 873,78
LE TAVERNOL - FOYER	- 169 369,86		- 11 368,95	- 180 738,81
LE TAVERNOL - SAVS	- 6 702,76		1 619,06	- 5 083,70
PAUL CEZANNE -FOYER DE VIE	- 93 260,27		- 1 335,32	- 94 595,59
BERNADETTE - FOYER	- 19 618,09		- 3 432,53	- 23 050,62
BERNADETTE - SAVS LOGEMENTS	36 761,32		1 093,07	37 854,39
BERNADETTE - SAVA SAVA	33 012,93		1 701,40	34 714,33
OUSTALADO - FOYER DE VIE	- 356 766,21		12 084,92	- 344 681,29
OUSTALADO - SAVS	- 30 773,40		- 2 882,51	- 33 655,91
LES AGARRUS - FOYER DE VIE	- 85 396,92		- 14 520,87	- 99 917,79
C.E.M.A. GUILLAUMET	79 712,67		5 195,60	84 908,27
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.P.A.S.	274 015,03		- 960,77	273 054,26
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.A.P.C.	202 298,17			202 298,17
E.S.A.T. LES GARDONS - B.P.A.S.	131 433,14		- 2 076,71	129 356,43
E.S.A.T. LES GARDONS - B.A.P.C.	343 908,94			343 908,94
E.S.A.T. VERONIQUE - B.P.A.S.	- 185 001,04		5 957,00	- 179 044,04
E.S.A.T. VERONIQUE - B.A.P.C.	- 74 760,44			- 74 760,44
E.A.M. VILLARET GUIRAUDET	- 539 962,71		32 846,89	- 507 115,82
F.A.M. LES YVERIERES	- 343 781,91		38 859,98	- 304 921,93
E.A.M. LES MASSAGUES	1 391,15		30 224,32	31 615,47
F.A.M. LES AGARRUS	- 50 288,57		- 3 562,16	- 53 850,73
EHPAD SAINT ROCH	- 325 023,15		- 2 608,83	- 327 631,98
TOTAUX	- 890 154,22	-	64 133,43	- 826 020,79

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAUX

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
UNAPEI - GESTION PROPRE				
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.	99 972,00			
R.A.N. Crédeur	214 874,00			
R.A.N. Débeur		265 500,32		
SIEGE ADMINISTRATIF				
R.A.N. Crédeur			154,04	
Dépenses CP				100 114,63
RAN - Excédent 2013 SCTF			287,82	
Deficit 2023 SCTF				8 556,39
LES VIOLETTES - I.M.P./I.M.PRO				
Dépenses CP				105 946,99
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			51 950,39	
Excedent 2023 SCTF			136 984,64	
LES VIOLETTES - S.A.S.E.A.				
Dépenses CP				73 001,89
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			50 920,13	
RAN Bénéficiaire Acquis			20 434,00	
Excedent 2023 SCTF			117 327,50	
SESSAD - Services Mobiles				
APPV - C360 - EMAS				
Dépenses CP				105 410,05
Deficit 2023 SCTF				6 712,29
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			8 095,65	
RAN Bénéficiaire Acquis			290 276,00	
Excédent 2023 SCTF			263 762,81	
Excédent 2022 SCTF			0,36	
I.M.E ROCHEBELLE				
Dépenses CP				255 286,92
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			40 199,00	
RAN Deficitaire Acquis				90 156,00
RAN Bénéficiaire Acquis			287 480,00	
Excédent 2023 SCTF			76 562,19	
Deficit 2023 SCTF				199 761,74

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAUX

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
LE TAVERNOL - FOYER				
RAN Hors GC	83 715,84			
RAN Beneficiaire Acquis			12 672,00	
Deficit 2023 SCTF				149 356,28
Dépenses CP				65 270,99
LE TAVERNOL - SAVS				
RAN Beneficiaire Acquis			26 854,00	
Deficit 2023 SCTF				952,74
Dépenses CP				15 619,77
FOYER PAUL CEZANNE				
Dépenses CP				32 268,48
Deficit 2023 SCTF				168 200,30
BERNADETTE - FOYER				
Dépenses CP				38 209,75
RAN Bénéficiaire Acquis			24 595,00	
Excédent 2023 SCTF			12 444,70	
BERNADETTE - SAVS LOGEMENTS				
RAN Beneficiaire Acquis			53 090,00	
Dépenses CP				12 460,31
Excédent 2023 SCTF			52 022,41	
BERNADETTE - SAVA SAVA				
RAN Beneficiaire Acquis			7 031,00	
Dépenses CP				8 907,24
Excédent 2023 SCTF			48 013,57	
OUSTALADO - SAVS				
Dépenses CP				18 821,36
Excédent 2023 SCTF			2 133,65	
OUSTALADO - FDV				
Dépenses CP				111 768,29
Deficit 2023 SCTF				221 461,95
RAN Affecté MES. EXPLOIT.			109 680,95	
RAN Beneficiaire Acquis			20 220,00	

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAUX

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
LES AGARRUS - FOYER DE VIE				
RAN Beneficiaire Acquis			18 284,00	
Dépenses CP				85 798,52
Deficit 2023 SCTF				59 549,86
C.E.M.A. GUILLAUMET				
RAN Hors GC	22 061,64			
RAN Beneficiaire Acquis			384 556,00	
RAN Deficitaire Acquis				712,66
Excedent 2023 SCTF			69 459,67	
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			11 289,19	
Dépenses CP				8 981,02
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.P.A.S.				
Dépenses CP				42 272,49
Excedent 2023 SCTF			223 997,41	
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			2 953,55	
E.S.A.T. ST EXUPERY - B.A.P.C.				
RAN Débiteur		59 702,84		
RAN Hors GC	25 835,75			
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.	9 000,00			
E.S.A.T. LES GARDONS - B.P.A.S.				
Dépenses CP				12 182,76
Excedent 2023 SCTF			7 174,16	
E.S.A.T. LES GARDONS - B.A.P.C.				
RAN débiteur		85 950,57		
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.	142 982,43			
E.S.A.T. VERONIQUE - B.P.A.S.				
Dépenses CP				80 876,96
Deficit 2023 SCTF				140 849,43
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.			560,00	
E.S.A.T. VERONIQUE - B.A.P.C				
RAN Crediteur	35 000,00			
RAN debiteur		476 032,68		
R.A.N. Cr affecté aux MES.EXPLOIT.	6 400,00			

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAUX

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONVENTIONNEE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
E.A.M. VILLARET GUIRAUDET				
RAN Beneficiaire Acquis			49 158,00	
RAN Deficitaire Acquis				14 514,50
Dépenses CP				150 113,96
Deficit 2023 SCTF				330 231,45
RAN Affecté MES. EXPLOIT.			6 500,00	
Excedent 2023 SCTF			8 151,67	
F.A.M. LES YVERIERES				
Dépenses CP				190 615,97
RAN Deficitaire Acquis				505 178,00
Deficit 2023 SCTF				275 333,80
E.A.M. LES MASSAGUES				
Dépenses CP				167 562,90
RAN Deficitaire acquis				171 384,08
RAN Beneficiaire Acquis			13 696,00	
Deficit 2023 SCTF				102 054,91
Excédent 2023 SCTF			1 841,30	
F.A.M. LES AGARRUS				
RAN Beneficiaire Acquis			32 103,00	
Dépenses CP				8 499,02
Deficit 2023 SCTF				28 262,22
EHPAD ST ROCH				
RAN Deficitaire				411 642,42
Deficit 2020 SCTF				93 746,97
Deficit 2021 SCTF				144 561,64
Deficit 2022 SCTF				223 389,66
Deficit 2023 SCTF				421 847,02
Dépenses CP				88 469,73
TOTAUX	639 841,66	887 186,41	2 542 915,76	5 546 876,31

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions Apports	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-				-
Autres immobilisations incorporelles	105 248,16	1 980,00		-	107 228,16
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	105 248,16	1 980,00	-	-	107 228,16
Terrains	1 574 075,58				1 574 075,58
Constructions sur sol propre	34 733 592,54	4 194,91		7 656,12	34 745 443,57
Construction sur sol d'autrui	2 468 349,13		235 000,00	56 700,84	2 290 049,97
Installations générales, agencements des constructions	6 272 223,73	160 351,91		- 1 969,46	6 430 606,18
Install. Techniques, Matériel et out.	5 344 393,97	298 249,62	9 000,00	1 969,46	5 635 613,05
Install. Générales, agencements div.	2 402 212,66	58 069,62			2 460 282,28
Matériel de transport	2 023 595,61	50 854,32	231 742,52		1 842 707,41
Matériel de bureau et informatique	3 960 783,76	59 738,05			4 020 521,81
Mobilier					-
Autres immobilisations corporelles	271 097,54	2 438,00			273 535,54
Immobilisations affectées ou mises à disp	372 667,66		372 667,66		-
Immobilisations en cours	1 005 180,76	1 930 960,31		- 64 356,96	2 871 784,11
Avances et acomptes					-
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	60 428 172,94	2 564 856,74	848 410,18	-	62 144 619,50
Participations et créances rattachées					-
Autres titres immobilisés	6 515 179,80	5 947,50			6 521 127,30
Prêts et autres immob. Financières	289 348,06	500,00	2 866,62		286 981,44
TOTAL IMMOB. FINANCIERES	6 804 527,86	6 447,50	2 866,62	-	6 808 108,74
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	67 337 948,96	2 573 284,24	851 276,80	-	69 059 956,40

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTIES	Amortissements début exercice	Augmentations Apports	Diminutions Virements	Reclassement	Amortissements fin exercice
Frais d'établissement	-				-
Autres immobilisations incorporelles	102 320,41	2 100,00	-		104 420,41
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	102 320,41	2 100,00	-	-	104 420,41
Aménagement terrains	39 872,81	4 890,51			44 763,32
Constructions sur sol propre	15 051 502,10	1 245 080,98			16 296 583,08
Construction sur sol d'autrui	1 894 819,53	64 274,64			1 959 094,17
Installations générales, agencements des constructions	4 461 966,65	286 749,29	2 868,12		4 745 847,82
Install. Techniques, Matériel et out.	4 115 521,63	333 398,67	78 278,11		4 370 642,19
Install. Générales, agencements div.	1 797 604,57	92 180,02	10 797,94		1 878 986,65
Matériel de transport	1 920 166,41	36 713,05	235 177,96		1 721 701,50
Matériel de bureau et informatique	3 246 195,74	205 564,40	49 872,64		3 401 887,50
Mobilier					-
Autres immobilisations corporelles	181 266,79	18 260,49			199 527,28
Immobilisations en cours					-
Avances et acomptes					-
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	32 708 916,23	2 287 112,05	376 994,77	-	34 619 033,51
TOTAL AMORTISSEMENTS	32 811 236,64	2 289 212,05	376 994,77	-	34 723 453,92

TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE	Montant début exercice	Augmentations Apports	Transfert	Diminutions	Montant fin exercice
Patrimoine intégré	903 230,51				903 230,51
Fonds statutaires	258 614,45				258 614,45
Subventions d'invest. biens renouvelables	-				-
Autres fonds propres S.D.R.	1 231 240,54				1 231 240,54
Apports S.D.R. - A.A.P.E.I.	3 377 532,07				3 377 532,07
Apports S.D.R. - A.B.P.E.I.	1 084 457,46				1 084 457,46
TOTAL FONDS SANS DROIT DE REPRISE	6 855 075,03	-	-	-	6 855 075,03
Réserves	17 511 792,49	553 528,51		3 132,52	18 062 188,48
Report à nouveau	- 486 163,45	154 109,00		173 644,73	- 505 699,18
Report à nouveau gestion conventionnée	- 310 605,41	3 298 121,95		4 551 327,38	- 1 563 810,84
Apport A.D.R. - A.B.P.E.I.	717 233,44				717 233,44
Ecart de réévaluation	-				-
Subvention d'invest. biens non renouv.	1 277 896,10	26 670,50		101 871,28	1 202 695,32
Provisions règlementées	1 546 763,66	31 984,42		-	1 578 748,08
	-				-
Subvention d'investissement sous condition	-				-
Résultat comptable de l'exercice	- 722 345,33	- 427 975,94		- 722 345,33	- 427 975,94
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	19 534 571,50	3 636 438,44	-	4 107 630,58	19 063 379,36
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	26 389 646,53	3 636 438,44	-	4 107 630,58	25 918 454,39

TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS

NATURE DES RESERVES ET PROVISIONS	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Transfert	Reprises de l'exercice	Montant fin exercice
Réserves statutaires ou contractuelles	-				-
Réserves règlementées :					
- Investissement	12 890 689,84	553 528,51			13 444 218,35
- Trésorerie	154 717,30				154 717,30
- Couverture BFR	931 546,95				931 546,95
- Compensation des déficits	1 105 011,74			3 132,52	1 101 879,22
- Compensation fusion	394 622,91				394 622,91
- Compensation des amortissements	1 963 209,09				1 963 209,09
Autres réserves	71 994,66				71 994,66
TOTAL RESERVES	17 511 792,49	553 528,51	-	3 132,52	18 062 188,48
Couverture du B.F.R.	42 948,00				42 948,00
Renouvellement des immobilisations	-				-
Amortissements dérogatoires	-				-
Différence sur réalisation d'éléments d'actifs	1 503 815,66	31 984,42			1 535 800,08
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	1 546 763,66	31 984,42	-	-	1 578 748,08
Provisions pour litiges	451 944,00	83 000,00		236 200,00	298 744,00
Provisions pour risques	137 025,65	592,24		-	137 617,89
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (E.S.A.T.)	447 297,42	-		-	447 297,42
Provisions pour départ retraite	-				-
Provisions pour grosses réparations	-				-
Autres provisions pour risque et charges	23 523,84	-		-	23 523,84
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	1 059 790,91	83 592,24	-	236 200,00	907 183,15
Dépréciation :					
- Immobilisations incorporelles	-				-
- Immobilisations corporelles	-				-
- Immobilisations financières	-				-
- Stocks et en-cours	-				-
- Comptes clients et usagers	447 811,10	53 998,10		33 941,17	467 868,03
- Placements	-				-
TOTAL DEPRECIATION	447 811,10	53 998,10	-	33 941,17	467 868,03
TOTAL PROVISIONS	3 054 365,67	169 574,76	-	270 141,17	2 953 799,26

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU BILAN					
NATURE DES TITRES	Valeur brute début exercice	Acquisitions Apports	reclassement	Cessions	Valeur brute fin exercice 31-12-24
Livret A - C.R.C.A.	82 434,87	2 473,04			84 907,91
CRCA CSL	6 673 347,79	11 973,72		6 600 000,00	85 321,51
CREDIT COOPERATIF CSL	415 584,11	3 740,26			419 324,37
CELIR REMUNERE	-	7 600 000,00		400 000,00	7 200 000,00
DEPOTS A TERME - CREDIT COOPERATIF	-	500 000,00		500 000,00	-
OBLIGATIONS CRCA	168 500,00				168 500,00
OBLIGATIONS BPCE	144 690,00				144 690,00
OBLIGATIONS ARKEA	279 150,00				279 150,00
OBLIGATIONS GROUPAMA	192 400,00				192 400,00
PARTS SOCIALES C.COOPERATIF	193 675,00				193 675,00
OBLIGATIONS C.R.C.A. NANTIES	10 000,00				10 000,00
TOTAL DES VALEURS MOBILIERES	8 159 781,77	8 118 187,02	-	7 500 000,00	8 777 968,79

PLUS ET MOINS VALUES LATENTES					
NATURE DES TITRES	Valeur brute fin exercice	Valeur revente fin exercice		Plus-value latente	Moins-value latente
Compte placement CRCA (VMP)	10 000,00	10 000,00		-	-
VMP BFCC	193 675,00	193 675,00			
OBLIGATIONS CRCA (garantie cez+oustalado)	168 500,00	183 659,94		15 159,94	-
OBLIGATIONS BCPE (garantie cez+oustalado)	144 690,00	138 180,02		-	6 509,98
OBLIGATIONS ARKEA (garantie cez+oustalado)	279 150,00	292 230,12		13 080,12	-
OBLIGATIONS GROUPAMA (garantie cez+oustalado)	192 400,00	199 349,93		6 949,93	-
PARTS SOCIALES C.COOPERATIF	306 021,75	306 021,75		-	-
PLACEMENT CONTRAT CAPI TRESO ETABTS	4 000 000,00	4 675 570,31		675 570,31	-
PLACEMENT CONTRAT CAPI garantie ESAT VERONIQUE	1 750 000,00	1 814 357,00		64 357,00	-
PLACEMENT CONTRAT CAPI GPA	500 000,00	536 297,22		36 297,22	-
FPC UNIFED EPARGNE HORIZON	180 228,98	187 164,60		6 935,62	-
PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	7 724 665,73	8 536 505,89		818 350,14	6 509,98

Concernant les moins-values, il n'a pas été comptabilisé de dépréciation en comptabilité à la clôture de l'exercice pour les raisons suivantes :

- Obligations : capital garanti à l'échéance, sauf défaut de l'émetteur,
- Placements : constitués à hauteur de 70% de fonds euros à capital garanti.

Qui plus est, l'ensemble des plus-values nettes reste largement positif

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

PLUS ET MOINS VALEURS DE L'EXERCICE ET INTERETS					
NATURE DES TITRES	Plus-values et intérêts de l'exercice	Moins-values de l'exercice		Dotation aux provisions	Reprise de provisions
FPC UNIFED EPARGNE HORIZON	-				
OBLIGATIONS CRCA	4 000,00				
OBLIGATIONS BPCE	4 340,00				
OBLIGATIONS ARKEA	10 125,00				
OBLIGATIONS GROUPAMA	6 750,00				
COUPONS NANTIS CRCA IME ROCHEBELLE	-				
PARTS SOCIALES C.COOPERATIF CRCA	5 979,16				
DEPOTS A TERME - CREDIT COOPERATIF	8 602,74				
INTERETS LIVRET A	2 473,04				
INTERETS CSL	53 982,18				
INTERETS COMPTES REMUNERES CAISSE EPARGNE	255 472,83				
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE	351 724,95	-		-	-

SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES :	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice (compte 194) A	Reclassement	Fonds à engager suite à la fusion (comptes 6898) B	Utilisation en cours d'exercice (comptes 7898) C	Transfert	Fonds restants à engager en fin d'exercice (compte 194) D=A+B-C
Resources :							
Subvention CARSAT pour participation fraîs de formation		-					-
Fonds dédiés sur contrib. Fin. ESMS Fonctionnement		1 271 794,74		656 880,95	439 879,60		1 488 796,09
Fonds dédiés sur contrib. Fin. ESMS Investissement		8 736 773,66		262 289,00	219 393,80		8 779 668,86
Fonds dédiés sur subv. Fonctionnement		-					-
Fonds dédiés sur subv. Investissement		189 673,21		6 186,30	12 837,27	977,00	183 999,24
TOTAL SUBVENTIONS FONCT. AFFECT.	-	10 198 241,61	-	925 356,25	672 110,67	977,00	10 452 464,19
DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTEES :							
Resources :							
Dons manuels		237 473,66					237 473,66
Sous-total :	-	237 473,66	-	-	-		237 473,66
Legs et donations		443 838,15		-	443 838,15		-
Autres		1 358 824,40		-	101 987,35		1 256 837,05
Sous-total :	-	1 802 662,55	-	-	545 825,50		1 256 837,05
TOTAL	-	2 040 136,21	-	-	545 825,50		1 494 310,71

SUIVI DES FONDS DEDIES

Les provisions pour renouvellement des immobilisations, comptabilisées initialement au niveau des établissements en provisions réglementées, ont été réaffectées dans les comptes consolidés en fonds dédiés et s'élèvent à la clôture 2024 à 8 645 874 € (inclus dans les 8 779 669 €). Elles sont constituées en vue d'anticiper des acquisitions ou travaux réalisés et restant à amortir ou à venir, notamment:

-IME de ROCHEBELLE : Travaux complémentaires	1 472 312
-ESAT VERONIQUE : Construction et relocalisation du nouvel ESAT	1 332 899
-EAM VILLARET GUIRAUDET : Travaux nécessités par la vétusté des locaux + sauteuse	171 593
-FOYER OUSTALADO : Travaux d'accessibilité	692 308
-SAVS OUSTALADO : Travaux d'accessibilité	56 338
-IME LES VIOLETTES : Travaux de toiture et de sécurité incendie + travaux à l'internat au SASEA	1 237 194
-FOYER BERNADETTE : Projet PHV	250 513
-FAM YVERIERES : Construction d'une cuisine satellite et travaux nécessités par la vétusté des locaux + aménagements environnement "Autisme" + travaux à la MAS	416 754
-FOYER AGARRUS : Projet PHV	651 800
-FOYER PAUL CEZANNE : Travaux de réfection du hangar	154 165
-TAVERNOL : Travaux de réfection	20 000
-EAM les MASSAGUES : Aménagement des locaux soins et extension	508 825
-ESAT LES GARDONS : Travaux de reconstruction	985 000
-SESSAD : Travaux de réaménagement + acquisition de 2 véhicules	77 500
-ESAT ST-EXUPERY : Travaux de réaménagement des locaux	355 000
-CEMA : Réfection du mur d'enceinte	43 674
-FAM AGARRUS : Projet CEZ ATTITUDE	10 000
-SIEGE : Aménagement des locaux du nouvel siège administratif	60 000
-EHPAD : Travaux de mise en conformité	150 000

8 645 874

Le montant des reprises effectuées est conforme aux PPI et plans d'amortissement et permet de neutraliser la dotation aux amortissements comptabilisées sur le même

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
		A 1an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
créances rattachées à des participations	44 423,01			44 423,01
Prêts	0,00			
Autres immobilisations financières	6 625 833,73	3 473,21	232 860,47	6 389 500,05
Débiteur et comptes rattachés	1 210 391,08	1 210 391,08		
Autres créances	2 621 827,24	2 621 827,24		
Charges constatées d'avance	314 201,53	314 201,53		
TOTAL CREANCES	10 816 676,59	4 149 893,06	232 860,47	6 433 923,06

DETTES	Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DU PASSIF		
		A 1ans au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunt et dettes étab. de crédit	16 806 547,41	952 962,77	3 323 927,40	12 529 657,24
Emprunt et dettes financières diverses	14 754,28	11 478,57	3 275,71	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 129 212,74	1 129 212,74		
Personnel et comptes rattachés	4 054 486,07	4 054 486,07		
Dettes fiscales et sociales	712 072,34	712 072,34		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	179 630,17	179 630,17		
Autres dettes	1 331 256,66	1 331 256,66		
produits constatés d'avance	210 384,60	210 384,60		
TOTAL DETTES	24 438 344,27	8 581 483,92	3 327 203,11	12 529 657,24

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	
1. Créances rattachées à des participations	
2. Autres immobilisations	
3. Créances débiteurs et comptes rattachés	66 411,65
4. Autres créances	246 982,71
TOTAL	313 394,36

CHARGES A PAYER

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN	
1. Emprunts obligataires	
2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51 916,31
3. Concours bancaires	
4. Emprunts et dettes financières diverses	
5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 539,37
6. Dettes fiscales et sociales	2 625 377,71
7. dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
8. Autres dettes	1 361,59
TOTAL	2 982 194,98

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
1. Charges d'exploitation	314 201,53
2. Charges financières	
3. Charges exceptionnelles	
TOTAL	314 201,53

NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
1. Produits d'exploitation	210 384,60
2. Produits financiers	
3. Produits exceptionnels	
TOTAL	210 384,60

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
1. Charges exceptionnelles sur opération de gestion	53 190,21
2. Charges exceptionnelles sur opérations en capital	616 170,70
3. Charges exceptionnelles et provisions	115 576,66
TOTAL	784 937,57

NATURE DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
1. Produits exceptionnels sur opération de gestion	133 644,95
2. Produits exceptionnels sur opérations en capital	597 187,86
3. Reprises sur provisions et transferts de charges	236 200,00
TOTAL	967 032,81

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE DES ENGAGEMENTS DONNES	
1. Effets escomptés non échus	-
2. Avals et cautions donnés	66 718,49
3. Autres engagements donnés :	
- Affectation hypothécaire	-
- Nantissement des valeurs mobilières / Obligations -Emprunt Esat veronique	825 800,25
- Redevances de crédit bail	Non recensé
- Engagements en matière de retraite	2 603 174,00
TOTAL	3 495 692,74

NATURE DES ENGAGEMENTS RECUS	
1. Plafonds de découverts autorisés	N/A
2. Avals et cautions reçus	
Sur travaux :	
ESAT Véronique	25 320,00
EAM les Massagues	90 265,07
Sur prêts CRCA	
- Ordre irrévocable et privilège prêteur de denier (Emprunt 481 700 € - Agarrus)	63 359,91
Sur prêts Crédit Coopératif	
- Cauton personne morale de COMMUNAUTE D'AGGLO. NIMES (Emprunt 2 261 012€ P Cézanne)	1 152 000,00
- Cauton personne morale de DEPARTEMENT DU GARD (Emprunt 2 261 012 € - P Cézanne)	1 152 000,00
- Cauton personne morale de DEPARTEMENT DU GARD (Emprunt 2 400 000 € - Massagues)	1 010 062,25
- Nantissement de comptes-titres (Emprunt 2 400 000 € - Massagues)	24 003,50
- Cauton personne morale de DEPARTEMENT DU GARD (Emprunt 100 000 € - Massagues)	42 933,95
- Cauton personne morale de COMMUNAUTE D'AGGLO. NIMES (Emprunt 2 850 000€ Tavernol)	868 204,27
- Cauton personne morale de DEPARTEMENT DU GARD (Emprunt 2 850 000 € - Tavernol)	868 204,27
- Nantissement de comptes-titres (Emprunt 2 850 000 € - Tavernol, au 31/12/2024, Capital restant dû 1 113 591,46€)	2 850 000,00
- Nantissement de comptes-titres (Emprunt 1 400 000 € - Cez'Attitude)	490 000,00
- Nantissement de comptes-titres (Emprunt 1 000 000 € - Travaux Oustalado)	350 000,00
Sur prêts CDC (Cauton personne morale	
- Agarrus (Cauton personne morale CREDIT COOPERATIF 50%+ DEPARTEMENT GARD 50%)	546 880,14
- Cema (Cauton personne morale CREDIT COOPERATIF 25%+ DEPARTEMENT GARD 25%+ COMMUNE NIMES 50%)	110 531,09
- Tavernol (Cauton personne morale COMMUNAUTE AGGLO NIMES MET; 50%+ DEPARTEMENT GARD 50%)	435 847,00
- Cézanne (Cauton personne morale COMMUNAUTE AGGLO NIMES MET; 50%+ DEPARTEMENT GARD 50%)	435 847,00
- Rochebella (Cauton personne morale COMMUNE ALES 100%)	1 470 399,23
- SASEA (Cauton personne morale CREDIT COOPERATIF 50%+ COMMUNE BAGNOLS / CEZE 50%)	596 581,44
Sur prêts CF	
- Massagues (Cauton personne morale COMMUNE Mmontpezat 50%+ DEPARTEMENT GARD 50%)	1 707 473,95
3. Autres engagements reçus :	
- Biens reçus en crédit bail	Non recensé
TOTAL	14 289 913,07

A compter de 2022, les garanties reçues sont présentées par organisme financier avec détail des engagements pour chaque prêt obtenu.

REPARTITION DES PRODUITS DE L'ACTIVITE

NATURE DES PRODUITS	MONTANT	%
Produits de la tarification	37 453 395,69	79,76%
Subventions recues	104 926,90	0,22%
Ventes de marchandises et production vendue	4 339 389,92	9,24%
Variation et en cours de production	147,11	0,00%
Cotisations et dons	51 734,79	0,11%
Autres produits	5 009 098,07	10,67%
TOTAL	46 958 398,26	100,00%

PRODUITS DES TIERS FINANCEURS

NATURE DES PRODUITS	MONTANT		%
Produits de la tarification	37 453 395,69		98,56%
ARS		20 402 746,89	
CD30		15 802 653,53	
autres départements		1 247 995,27	
Subventions reçues	104 926,90		0,28%
mairies		11 626,90	
SSAF		93 300,00	
divers		-	
Legs , donations, et assurances-vie	443 838,15		1,17%
TOTAL	38 002 160,74		100,00%

HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

MONTANTS DES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES	
Honoraires T.T.C. au 31/12/2024	86 760,00
TOTAL	86 760,00

REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

UNAPEI 30 : EFFECTIFS DU PERSONNEL par catégorie & statut (personnes + ETP) au 31.12.2024

		Cadres	Non cadres	TOTAL
Effectif au 31/12 (personnels)	Administration-gestion	48	36	84
	Educatif-pédagogique	0	259	259
	Psychologie-paramédical	26	84	110
	Services généraux	0	82	82
	Contrats aidés & autres (dont alternance, CDD & apprentis)	2	46	48
	TOTAL (personnels)	76	507	583
Effectif au 31/12 (ETP)	Administration-gestion	48,00	34,30	82,30
	Educatif-pédagogique	0,00	240,88	240,88
	Psychologie-paramédical	14,54	76,03	90,57
	Services généraux	0,00	73,66	73,66
	Contrats aidés & autres (dont alternance, CDD & apprentis)	0,48	41,76	42,24
	TOTAL (ETP)	63,02	466,63	529,65

COMPTE RESULTAT ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	13 930,00	13 930,00	17 690,00	17 690,00
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	152 476,28	152 476,28	123 855,49	123 855,49
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	588 838,15	588 838,15
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			8 939,82	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 038 854,65		8 807 746,90	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	37 558 322,59		36 013 764,73	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 706,17		91 460,02	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 217 936,17	443 838,15	785 250,10	
TOTAL	49 059 225,86	610 244,43	46 437 545,21	730 383,64
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	16 569,65	16 569,65		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	46 903,44	46 903,44	45 506,15	45 506,15
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	46 077 511,33	532 703,03	43 598 040,49	82 082,52
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 343 210,15		2 521 810,95	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	77 650,98		22 338,38	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	925 356,25	-	972 194,57	443 838,15
TOTAL	49 487 201,80	596 176,12	47 159 890,54	571 426,82
EXCEDENT OU DEFICIT	- 427 975,94	14 068,31	- 722 345,33	158 956,82

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	42 751,65		61 466,00	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	42 751,65		61 466,00	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	12 122,00		11 627,00	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	30 629,65		49 839,00	
TOTAL	42 751,65		61 466,00	
EXCEDENT OU DEFICIT	-		-	

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	15 569,65		1.1 Cessions sans contrepartie	13 930,00	17 690,00
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant en France			- Dons manuels	152 416,28	123 655,49
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		533 838,15
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	46 903,44	45 506,15			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	532 703,03	52 062,52			
TOTAL DES EMPLOIS	595 176,12	127 588,67	TOTAL DES RESSOURCES	166 406,28	730 583,64
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FAVEUR DES DEES DE L'EXERCICE		443 838,15	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEES ANTERIEURS	443 838,15	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	14 068,51	153 956,82	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	610 244,43	730 333,64	TOTAL	610 244,43	730 333,64
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEES)	426 626,37	245 669,55
			(+) Excédent ou (+) insuffisance de la générosité du public	14 068,51	153 956,82
			(-) Insuffisances et (-) démanagements nets liés à la générosité du public de l'exercice	104 634,43	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEES)	315 060,25	426 626,37
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat	42 751,65	61 456,00
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	12 132,00	11 627,00			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	30 629,65	49 839,00			
TOTAL	42 751,65	61 456,00	TOTAL	42 751,65	61 456,00